



MARGAUX JOATHON-DEZOOMER

OFFICE NOTARIAL
Margaux JOATHON-DEZOOMER
TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE (59229), 1 rue Neuve

Pièces à fournir
Ouverture d'un dossier de vente

Afin de nous permettre la préparation du compromis de vente, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir les pièces suivantes:

ETAT CIVIL

Pièces à fournir obligatoirement pour le vendeur et l'acquéreur:

- ✓ Copie de la pièce d'identité
- ✓ Copie du contrat de mariage ou de la convention de PACS
- ✓ Questionnaire d'état civil complété
- ✓ Questionnaire acquéreur complété par l'acquéreur
- ✓ Questionnaire vendeur complété par le vendeur
- ✓ RIB en original et signé

Documents à fournir si l'une des parties est une société:

- ✓ Les statuts et les modificatifs
- ✓ Un extrait kbis de moins de trois mois

- ✓ Copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant si le gérant n'a pas été nommé dans les statuts
- ✓ Copie de l'assemblée générale autorisant la vente ou l'acquisition

BIEN VENDU

Indications relatives à l'opération :

Adresse du bien :

Prix:

Montant de la reprise mobilière (Fournir une liste détaillée, prix article par article) :

Montant du dépôt de garantie éventuellement versé par l'acquéreur :

Le titre de propriété (acte d'acquisition, attestation de propriété immobilière en cas d'héritage, donation)

- ✓ Une copie de l'avis de taxes foncières

PRETS EN COURS : Vendeur

En cas de prêt en cours sur l'immeuble :

- ✓ Coordonnées de la banque
- ✓ Copie du contrat de prêt
- ✓ Décompte de remboursement anticipé

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- ✓ Plomb
- ✓ Amiante
- ✓ Gaz
- ✓ Electricité
- ✓ Performance énergétique
- ✓ Loi carrez (si la vente porte sur un lot de copropriété)
- ✓ Diagnostic assainissement

DOCUMENTS RELATIFS A LA CONSTRUCTION

Si la construction est achevée depuis moins de 10 ans ou des travaux ont été effectués depuis moins de 10 ans.

- ✓ Demande de permis de construire / Déclaration préalable de travaux
- ✓ Permis de construire
- ✓ Déclaration d'ouverture de chantier
- ✓ Procès-verbal d'affichage du permis de construire
- ✓ Attestation de non recours et retrait du permis de construire (fournie par la mairie)
- ✓ Déclaration d'achèvement et de conformité de la construction
- ✓ Procès-verbal de réception des travaux
- ✓ Copies des polices d'assurances dommage ouvrage souscrite
- ✓ Copies des polices d'assurance responsabilité décennale souscrite
- ✓ Justificatif de paiement des primes

FACTURES DE TRAVAUX EFFECTUES SUR LE BIEN

Si des travaux ont été effectués par des entreprises:

- ✓ Copie des factures

COPROPRIETE OU LOTISSEMENT

Pour la préparation du compromis de vente un pré état daté sera demandé par nos soins auprès du syndic de copropriété et il y a lieu de nous fournir les pièces suivantes:

- ✓ Coordonnées du syndic de copropriété ou du représentant du lotissement
- ✓ Règlement de copropriété ou cahier des charges du lotissement (et ses modificatifs)
- ✓ Procès-verbal des trois dernières assemblées générales
- ✓ Dernier appel de charges

BIEN FAISANT L'OBJET D'UNE LOCATION

- ✓ Copie du bail

- ✓ Etat des lieux
- ✓ Montant du dernier loyer
- ✓ Montant du dépôt de garantie
- ✓

**SI LE BIEN FAISAIT L'OBJET D'UNE LOCATION ET QUE LE LOCATAIRE
A QUITTÉ LES LIEUX:**

- ✓ Copie de sa lettre de congé
- ✓ Copie du congé pour vendre éventuellement adressé